



Importer des marchandises en Europe...

depuis les
États-Unis

Si vous **importez des marchandises depuis les États-Unis**, il est important de veiller à l'exactitude des informations et documents fournis pour faciliter le dédouanement de vos envois et éviter les retards. Ces formalités administratives sont nécessaires à la réception de votre colis. Et n'oubliez pas que les marchandises réglementées, telles que les denrées alimentaires et les vêtements, sont souvent soumises à des exigences supplémentaires.

Si vous importez des marchandises depuis les États-Unis vers l'Europe, **veillez à respecter ces étapes** avant l'expédition :



1 Vérifiez que la facture commerciale est dûment établie

Assurez-vous que l'expéditeur américain a établi une facture commerciale et que toutes les informations sont correctes. Puis, en tant que destinataire, contrôlez vos coordonnées afin que FedEx puisse vous contacter au besoin. N'oubliez pas d'indiquer votre numéro EORI à l'expéditeur.

2 Décidez qui sera redevable des droits de douane et taxes

En concertation avec l'expéditeur, vous devrez déterminer à qui il incombera d'acquitter les droits de douane et taxes, et comment. Cette décision devra être conforme aux conditions de vente, qui sont généralement déterminées au moment de la transaction sur la base des Incoterms®. Cependant, il ne faut pas confondre les Incoterms® et les options d'expédition et de facturation de FedEx. Ce sont ces options qui détermineront à qui nous facturerons les droits de douane et taxes. Par conséquent, il est essentiel de faire en sorte qu'elles respectent vos engagements contractuels.

Attention : si l'expéditeur nous demande de régler les droits de douanes en votre nom, nous respecterons ses instructions. Nous vous adresserons ensuite une facture comprenant des frais pour débours (inclus dans nos frais accessoires). Cliquez [ici](#) pour en savoir plus sur les droits de douane et taxes.

3 Vérifiez si votre envoi nécessite une déclaration EEI

Certains envois expédiés depuis les États-Unis nécessitent une déclaration EEI (informations électroniques pour l'exportation). Celle-ci ne peut être remplie que par des entités / personnes américaines via le système d'exportation automatisé AES. Assurez-vous toujours que l'expéditeur a bien rempli cette déclaration si elle est nécessaire, sinon nous ne pourrions procéder ni à l'enlèvement, ni au transport des marchandises. Veuillez consulter notre [page d'information dédiée aux États-Unis](#) pour en savoir plus sur l'EEI.

Si une déclaration EEI est requise et si l'expéditeur a dûment rempli le formulaire correspondant, il vous communiquera le numéro d'enregistrement dénommé ITN (pour Internal Transaction Number) que **vous devrez indiquer** sur le bordereau d'expédition. Si aucune déclaration EEI n'est requise, vous devrez néanmoins le préciser sur le bordereau d'expédition et sélectionner le motif d'exemption.

Pour les envois lourds ou volumineux de dernière minute, la création du bordereau d'expédition incombe à l'importateur.

4 Renseignez-vous sur les documents obligatoires

Il est indispensable de respecter la réglementation américaine. Par conséquent, avant l'expédition de tout envoi, vérifiez auprès de l'expéditeur si des autorisations ou certificats sont nécessaires car les exigences varient selon les marchandises expédiées. Cliquez [ici](#) pour en savoir plus sur les documents supplémentaires qui peuvent être exigés.

5 Veillez au respect des exigences d'emballage par l'expéditeur

Certaines marchandises sont soumises à des exigences strictes d'emballage, d'étiquetage et de marquage. Il est donc important de s'assurer que l'expéditeur a connaissance des règles applicables à votre envoi et qu'il les respectera. Cliquez [ici](#) pour en savoir plus sur les emballages.

6 Programmez un enlèvement

Demandez à l'expéditeur de [programmer un enlèvement](#) ou appelez notre Service Client pour programmer un enlèvement à distance (RPI).

Le respect de ces étapes vous permettra de recevoir vos envois plus rapidement, d'éviter les retards et de réduire les risques de frais supplémentaires.